Règles d'évaluation.

Cours: Traitement des signaux

Année académique 2011-2012

Théorie: 60h à savoir 2h/sem sur toute l'année académique. **Laboratoire:** 15h à savoir 2h/sem durant le troisième quart.

Evaluation:

a) **Théorie :** examen en deux parties : en janvier 2011 (sur le premier tome) et en juin 2011 (sur le deuxième et troisième tomes + partie sur les réseaux sans fil). Chaque partie est cotée sur 20 points. Ces deux parties de théorie ont la même pondération.

La cote de théorie finale sera donc : (partie janvier sur 20 + partie juin sur 20) / 2 = cote sur 20 points.

b) Laboratoire: 3 évaluations: première évaluation sur le dossier 1, deuxième évaluation sur le dossier 2, troisième évaluation sur le dossier 3 et 4. Les dossiers papiers correspondants seront composés d'exemples commentés et justifié des applications et fonctions demandées ainsi que de leur code. Les deux premières évaluations se dérouleront durant les laboratoires (la première durant la semaine du 7 février 2011, la seconde durant la semaine du 21 février 2011, la dernière durant la session d'examen de juin.
Les deux premières évaluations sont cotées chacune sur 20 points la dernière sur 40 points.

La moyenne sera ensuite calculée afin d'obtenir une cote totale de laboratoire sur 20 points soit la formule suivante : (eval.1 sur 20 + eval.2 sur 20 + eval.3 sur 40) / 4

La note finale sera composée comme suit : 75% de pondération pour la théorie et 25% pour le laboratoire soit la formule suivante :

(cote de théorie finale sur 20) x 0,75 + (cote totale de laboratoire sur 20) x 0,25 = cote sur le bulletin pour ce cours sur 20

Toute cette procédure est d'application tant en première qu'en deuxième session, ainsi que lors d'éventuels crédits résiduels.

Importants:

En cas de seconde session ou de crédits résiduels, un report de cote est possible pour les deux cotes de théorie (janvier/juin) et pour les trois cotes de laboratoire pour autant que ces cotes soient supérieures à 10/20. Toutes les cotes inférieures à 10/20 doivent impérativement être représentées dans leur intégralité.

Dans le cas où les travaux de laboratoire sont présentés par équipe de deux étudiants, chacun d'entre eux doit être capable d'expliquer et de justifier l'intégralité du travail (pas seulement les parties du travail sur lesquelles il aurait plus particulièrement travaillé).

Je soussigné :	
Nom:	Prénom :
Groupe : 22	
Déclare avoir pris connaissance des règles d'évaluation cond	cernant le cours de traitement des signaux de deuxième année

Déclare avoir pris connaissance des règles d'évaluation concernant le cours de traitement des signaux de deuxième année bachelier en informatique et systèmes finalité réseaux et télécommunications.

Date et signature :